

# KINE1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en  
kinésithérapie et réadaptation et au master en sciences  
de la motricité, orientation générale

**A Louvain-la-Neuve - 53 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Organisé par: **Faculté des sciences de la motricité (FSM)**

Code du programme: **kine1pm**

## Table des matières

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Programme détaillé .....	3
- Programme par matière .....	3
Informations diverses .....	5
- Conditions d'admission .....	5
- Evaluation au cours de la formation .....	6
- Formations ultérieures accessibles .....	6
- Gestion et contacts .....	6

## KINE1PM - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en kinésithérapie et réadaptation et de master en sciences de la motricité, orientation générale.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

#### Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

#### Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en sciences de la motricité, orientation générale et du programme de bachelier en kinésithérapie et réadaptation.

## KINE1PM - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Cette année préparatoire doit permettre à l'étudiant bachelier de l'enseignement supérieur hors université d'acquérir et approfondir les connaissances et compétences nécessaires pour accéder au master universitaire en Kinésithérapie et Réadaptation ainsi qu'au master en Sciences de la motricité - orientation générale.

## KINE1PM Programme détaillé

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

Le programme comprend une mise à niveau de matières théoriques fondamentales nécessaires à la compréhension approfondie des sciences de la motricité ou de la kinésithérapie. Ces matières sont sélectionnées dans les 3 années du programme de bachelier.

Pour les étudiants souhaitant accéder au master en kinésithérapie et réadaptation, ce programme pourra être ajusté en fonction de leur parcours académique et ce, dans les limites des 60 crédits.

#### o Cours de la 1re année du programme de bachelier en kinésithérapie et réadaptation

o LIEPR1003	Compréhension et traitement de données	Jean-Philippe Dupont, Philippe Gérard (coord.)	15h+15h	4 Crédits	2q
-------------	--	---	---------	-----------	----

#### o Cours de la 2e année du programme de bachelier en kinésithérapie et réadaptation

o LANGL1851	English Listening & Reading Comprehension	Fanny Desterbecq, Dominique François, Céline Gouverneur, Jean-Paul Nyssen (coord.), Albert Verhaegen	60h	4 Crédits	1 + 2q
o LIEPR1021	Physiologie cellulaire	Marc Francaux	30h	3 Crédits	1q
o LIEPR1022	Physiologie des systèmes	Nicolas Tajeddine	37.5h	4 Crédits	2q
o LIEPR1024	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs	Julie Duque, Marcus Missal (coord.)	45h	5 Crédits	1q

#### o Cours de la 3e année du programme de bachelier en kinésithérapie et réadaptation

o LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition	Sonia Brichard, Marc Francaux (coord.), Yvan Larondelle	75h+7.5h	8 Crédits	2q
o LIEPR1026	Statistique	Céline Bugli	15h+15h	3 Crédits	2q
o LKINE1031	Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système musculo-squelettique	Xavier Banse, Thierry Deltombe (coord.), Philippe Mahaudens, Henri Nielens	20h+10h	3 Crédits	2q
o LKINE1036	Compléments de neurophysiologie	André Mouraux, Etienne Olivier (coord.), Yves Vandermeeren	30h	3 Crédits	2q
o LKINE1033	Séminaire de rééducation motrice et de kinésithérapie	Dominique Bragard, Thierry Deltombe, Christine Detrembleur (coord.), Thierry Lejeune, Jean-Louis Thonnard	0h+7.5h	3 Crédits	1q

○ LKINE1041	Compléments de pathologie et de kinésithérapie cardio-respiratoire	Pierre Delguste (coord.), Jonathan Mouthuy, Gregory Reychler, Xavier Wittebole	30h	3 Crédits	2q
○ LKINE1300	Méthodologie de la recherche en kinésithérapie et réadaptation	Yannick Bleyenheuft, Julie Duque (coord.), Gregory Reychler	22.5h	3 Crédits	2q
○ LKINE1038	Biophysique appliquée à la kinésithérapie	Philippe Mahaudens, Patrick Willems (coord.)	30h	3 Crédits	2q

### ○ Formation personnalisée

L'étudiant choisit un cours parmi :

⊗ LKINE1039	Technologie et réadaptation	Guillaume Bastien, Massimo Penta, Patrick Willems (coord.)	45h+15h	4 Crédits	2q
⊗ LKINE1040	Ergonomie et réadaptation	Bénédicte Schepens (coord.), Jean-Louis Thonnard	45h+15h	4 Crédits	2q

## KINE1PM - Informations diverses

### CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

**ATTENTION** : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

#### Conditions générales

**Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle"** : voir [les pages sur les passerelles](#)

**A l'issue de la procédure d'admission pour les masters**, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

**Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle** :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

**Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier)** pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

#### Conditions spécifiques d'admission

Cette année d'études s'adresse :

- ◆ aux étudiants qui répondent aux conditions de l'arrêté "passerelles" : "passerelles vers l'université";
- ◆ aux porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger, dont les connaissances ont été jugées insuffisantes par le jury pour accéder au Master en kinésithérapie et réadaptation ou au Master en sciences de la motricité, orientation générale suite à la procédure d'admission (voir rubrique Admission);
- ◆ aux étudiants qui ne sont pas titulaires d'un diplôme autorisant l'accès direct au master, mais qui peuvent faire valoir des savoirs et compétences utiles acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle (VAE).

#### Procédures particulières d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission doit être introduite auprès du Secrétariat de la Faculté des sciences de la motricité, au plus tard pour la rentrée académique. Elle doit être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des résultats détaillés de toutes les années d'études supérieures antérieures.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les examens sont organisés en trois sessions principales en janvier, juin et septembre. Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral selon les cours et peut être combinée et/ou remplacée par des éléments d'évaluation continue.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale. Dans certains cours de la formation pratique, des interrogation(s) et/ou un examen final sont également organisés pour vérifier l'acquisition des connaissances théoriques directement associées à la pratique.

Les modalités d'évaluation de chaque cours sont communiquées aux étudiants en début de cours.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

La réussite de cette année préparatoire, qui n'est pas diplômante, autorise l'accès :

- au master en Sciences de la motricité - orientation générale pour les bacheliers hors université en kinésithérapie, pour les bacheliers agrégés de l'enseignement secondaire inférieur en éducation physique et pour les bacheliers éducateurs en activités socio-sportives spécialisées
- au master universitaire en Kinésithérapie et Réadaptation pour les bacheliers hors université en kinésithérapie.

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Entité de la structure FSM

Acronyme	<b>FSM</b>	
Dénomination	Faculté des sciences de la motricité	
Adresse	Place Pierre de Coubertin, 1 bte L8.10.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 44 18 - Fax 010 47 31 06	
Secteur	Secteur des sciences de la santé ( <b>SSS</b> )	
Faculté	Faculté des sciences de la motricité ( <b>FSM</b> )	
Mandats	<b>Catherine Behets Wydemans</b>	Doyen
Commissions de programme	Commission d'encadrement en éducation par le mouvement ( <b>EDPM</b> ) Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé ( <b>EXRC</b> ) Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion ( <b>LOCO</b> ) Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique ( <b>READ</b> )	

### Jury

Contact : **Patrick Willems**

Contact : **Thierry Lejeune**

### Personnes de contact

Contact : **Thierry Zintz**